

> Philippe Roch

La Course du Duc sautera bien la frontière

Créée en 2002, pour commémorer à l'occasion de la 25^e Course de l'Escalade l'événement historique qui lui est associé, en suivant au mieux les pas des troupes savoyardes venues attaquer Genève en 1602, la Course du Duc ne devait connaître qu'une édition. Mais les plans ont été bouleversés...

L'enthousiasme des participants pour la nouvelle épreuve a en effet « *obligé* » les organisateurs à la remettre sur pied, et ce sur un rythme quinquennal. La Course du Duc aura donc lieu pour la quatrième fois le vendredi 1^{er} décembre, en nocturne. Dame, les soldats de Charles-Emmanuel I^{er} ne se sont pas déplacés en plein jour...

Jean-Louis Bottani, le maître de l'Escalade, a cependant craint que la course, dont le départ est donné à Reignier, en Haute-Savoie, ne soit amputée de sa partie française, qui représente tout de même quelque 12 km sur les 18,5 km de l'épreuve. En cause, l'état d'urgence en vigueur en France, qui met des bâtons dans les roues des organisateurs de compétitions sportives, fussent-elle de course à pied. Les négociations ont été





Atelier 33
1234 Vessy
022/ 795 17 05
www.atelier-33.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 7 000
Parution: 2x/année



Page: 20
Surface: 114 211 mm²

Ordre: 3007017
EVP (en mill. CHF): 5,3

Référence: 66708569
Coupage Page: 2/3

longues, âpres, avant qu'un modus vivendi ne soit trouvé qui assure, normalement, le déroulement du Duc sur son parcours entier.

Normalement, car un éventuel nouvel attentat sur sol français pourrait toujours remettre en cause les accords passés, la sécurité et le principe de précaution étant bien évidemment au centre des préoccupations de l'autorité préfectorale haut-savoiarde, seule habilitée à dispenser les autorisations, en suivant les directives venues de Paris. Dans ce cas, un plan B serait activé, et la Course du Duc se déroulerait entièrement sur sol genevois, sur un tracé forcément moins long pour l'occasion.

« Trouver un accord a vraiment été compliqué. L'état d'urgence impose un examen très approfondi pour l'organisation de toute manifestation, et les mesures à prendre sont draconiennes », explique Bottani. Le mot n'est pas galvaudé, loin de là : songez que, dans un premier temps, le cahier des charges imposait la mise en place de centaines de blocs de béton le long du parcours ! « Du point de vue de la logistique, du coût à endosser et du temps nécessaire pour déployer ce dispositif, ce n'était pas envisageable », souligne le Genevois.

Une solution « suisse » a donc été recherchée, mais l'organisation de l'Escalade a néanmoins livré ce qu'elle qualifie de « baroud d'honneur » : « Nous avons été voir le sous-préfet de Haute-Savoie à St-Julien. Il s'est montré très coopératif », souligne Jean-Louis Bottani. Conséquence heureuse, l'exigence des blocs de béton a été abandonnée et remplacée par la mise

en place de véhicules chargés de former barrière. « Du coup, cela devenait abordable. Il y avait des mesures à prendre, mais nous avons pu dès lors envisager de faire la course sur le parcours traditionnel », ajoute-t-il.

Noria de bus

Parcours traditionnel... ou presque. Le walking ayant lieu également le vendredi soir, la Police genevoise n'est pas en mesure d'assurer ses services sur deux tracés différents. Après Veyrier, lieu de départ des marcheurs, la Course du Duc ne rejoindra donc pas la rive droite de l'Arve par le pont de Sierne, avant d'emprunter la route de Florissant pour rallier le centre-ville et le parc des Bastions. Elle descendra sur Vessy et le Bout-du-Monde, rejoindra le parcours du walking route de Veyrier, pour se diriger sur Carouge et Plainpalais. Les Savoyards n'ont certes pas emprunté cet itinéraire il y a quatre siècles, mais nécessité fait loi... Un autre changement étant à apporter près de Monnetier-Mornex pour l'entrée sur le territoire suisse (un autre chemin devra être emprunté au moment de tourner à droite), le parcours se trouve rallongé de 1,5 km et atteindra pour l'occasion 19,5 km. Ce qui ne devrait pas restreindre les ardeurs de ceux qui attendent depuis cinq ans de pouvoir s'aligner sur « le Duc », toujours féérique avec ces milliers de lucioles brillant dans la nuit : la

participation ayant atteint 5200 coureurs en 2012 (4641 classés), les organisateurs escomptent « une légère progression » et en attendent 5500 environ en décembre.

Un gros travail logistique en vue, puisque tout ce beau monde devra être transporté à Reignier par une noria de bus des TPG : « Il faudra commencer tôt dans l'après-midi », prévoit Bottani. Un labeur d'autant plus important que les sacs des concurrents – rapatriés ensuite par une dizaine de bus – devront être minutieusement contrôlés... Gageons toutefois que ceux-ci (les concurrents, donc, pas les sacs !) ne s'en plaindront pas, eux qui auront l'opportunité de s'élancer sur le parcours original ou presque, après les doutes qui ont présidé à la mise sur pied de cette 4^e édition d'une épreuve désormais ancrée dans le cœur des Genevois.

Ne reste plus qu'à savoir qui succédera au palmarès au Soleurois Rudolf Aron-Maria, alors établi pour ses études à Genève, et à la Kényane de France voisine Susan Kipsang, sacrés il y a cinq ans. À souligner que, comme pour mieux fêter l'événement et enterrer les vieilles querelles, si les trois premières éditions ont été dominées au masculin par des Suisses, dont le Genevois Philippe Dard en 2007, la course féminine a toujours été remportée par une représentante de l'Athlé St-Julien 74, différente à chaque fois !





Atelier 33
1234 Vessy
022/ 795 17 05
www.atelier-33.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 7 000
Parution: 2x/année



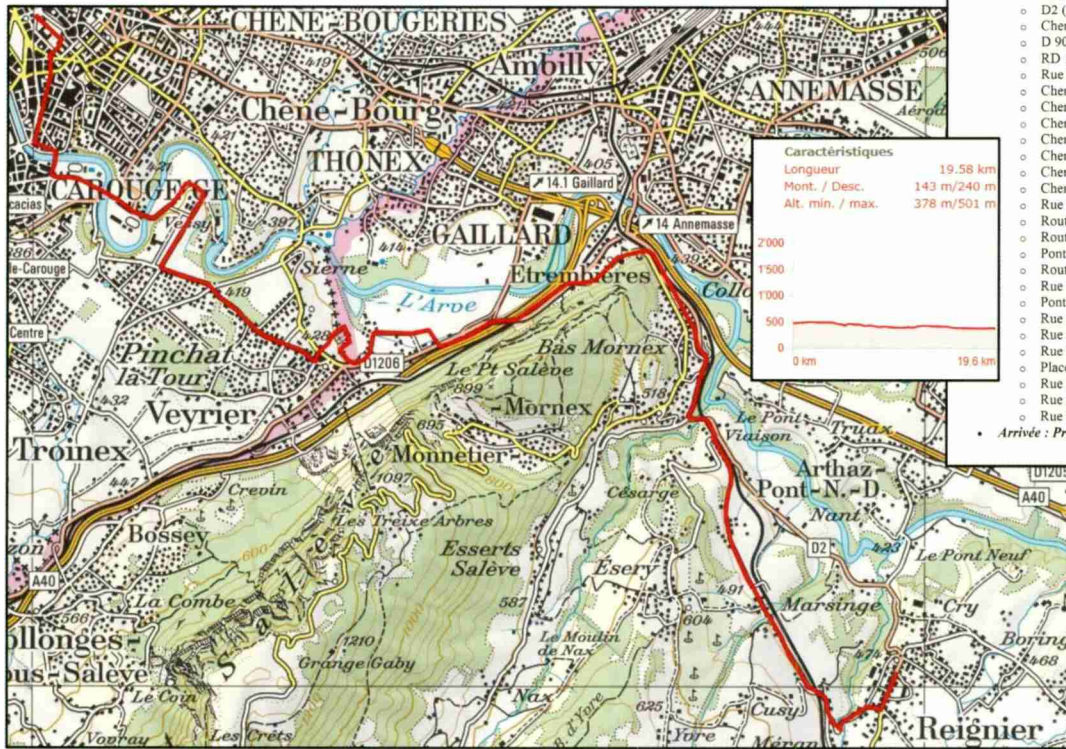
Page: 20
Surface: 114 211 mm²

Ordre: 3007017
EVP (en mill. CHF): 5,3

Référence: 66708569
Coupage Page: 3/3



PARCOURS 4^e COURSE DU DUC 1^{er} décembre 2017



Nomenclature des rues

- **Départ donné à Reignier devant la mairie (Grand-Rue)**
 - Grand-Rue
 - Rue de Morlange
 - Route d'Esery
 - Route de Marsinge
 - Route de Viaisson
 - D2 (route de Reignier)
 - Chemin de la Grande-Pièce
 - D 906 A (route du Salève)
 - RD 1206
 - Rue Jules-Ferry
 - Chemin des Iles
 - Chemin des Grandes-Iles
 - Chemin de l'Arve
 - Chemin des Pralets
 - Chemin des Vignes-du-Château
 - Chemin Rive N
 - Chemin de l'Arcvaz
 - Rue des Boulangers
 - Route de Veyrier
 - Route de Vessy
 - Pont du Val-d'Arve
 - Route de Veyrier
 - Rue de la Fontenette
 - Pont de la Fontenette
 - Rue de la Colline
 - Rue de la Ferme
 - Rue Prévost-Martin
 - Place des Philosophes
 - Rue Imbert-Galloix
 - Rue Jean-Senebier
 - Rue Saint-Léger
- **Arrivée : Promenade des Bastions**